

03/2023

CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu de la séance du 16 mars 2023

ELUS	Présent	Donne procuration à	Absent	Commentaires
BONNET Xavier	X			
LUNEAU Laurence	X			
PEULVEY Christian	X			
JOUSSET Véronique	X			
PAYEN Benoît	X			
CARRE Marie-Gabrielle	X			
BRETAUDEAU Philippe	X			
LEROY Anne	X			
BELLANGER Bernard	X			
POILANE Dominique	X			
ELAIN Blandine	X			
MALDELAR Laurent	X			
LANDREAU Jean-Pierre	X			
BUTRUILLE Christophe	X			
AMIAUD Christelle	X			
MARY Patricia	X			
PIROIS Alexia	X			
SANCHEZ Sonia	X			
BLANLOEIL Séverine	X			
HAY Thomas	X			Secrétaire de séance
PAQUERAU Cyrille	X			
BACHER Lamia	X		Absente à la délibération 8 et 9	
BAILLIARD Marie-Claude	X		Absente à la délibération 8 et 9	
GUITTET Marie-Noëlle	- /Absente	Marie-Claude BAILLIARD	Absente à la délibération 8 et 9	
MIGNOTTE Yves	X		Absent à la délibération 8 et 9	
BETSCHART Eric	X		Absent à la délibération 8 et 9	
NICOLON Franck	X/ -	Gaëlle ROMI (à compter de la délibération 10)	Absent à la délibération 8 et 9	
CLENET Françoise	X		Absente à la délibération 8 et 9	
ROMI Gaëlle	X		Absente à la délibération 8 et 9	
Nombre de membres en exercice	29	2 procurations sur l'ensemble de la séance	8 absents à la délibération 8 et 9	

N° de délibération	Sujet	Nombre de votants	DECISION		
			POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
		29			
23.03.01	Présentation des projets du Conseil municipal des enfants	29			
23.03.02	Investissements 2023 – ouverture de crédits préalablement au vote du budget primitif – bilan	29	29		
23.03.03	Subventions aux associations – attribution – année 2023	29	21		8
23.03.04	Organismes extérieurs – cotisations et participations – année 2023	29	21	1	7
23.03.05	Autorisations de programme – actualisation	29	29		
23.03.06	Imposition directe locale – fixation des taux – année 2023	29	16	9	4
23.03.07	Budget primitif 2023 – affectation par anticipation des résultats 2022	29	21	1	7
23.03.08	Budget primitif 2023 – approbation	21	21		
23.03.09	Mascarades – produits dérivés – vente d’affiches – fixation du tarif	21	21		
23.03.10	Reconstruction du groupe scolaire Jacques-Prévert et d’un gymnase – procédure de concours d’architecte – choix des 3 candidats à retenir	29			
23.03.11	Clisson Sèvre et Maine Agglo – groupement de commandes – refonte et création de sites Internet, évolutions fonctionnelles et maintenance – avenant n°1	29	29		
23.03.12	Clisson Sèvre et Maine Agglo – communication web et numérique – adhésion au service commun – année 2023 – convention – approbation	29	29		
23.03.13	Modification du tableau des effectifs	29	29		
23.03.14	Centre de gestion de Loire-Atlantique – contrat d’assurance des risques statutaires	29	29		
23.03.15	Centre de gestion de la Vendée – convention de participation – adhésion au service « gestion du risque chômage » - approbation	29	29		
23.03.16	Bilan de l’agenda 21 et projet d’agenda 2030 – présentation et approbation	29	29		
23.03.17	Prêt de matériel d’identification des chauves-souris – cadrage de la mise à disposition de matériel – mise en place d’une refacturation	29	29		
23.03.18	Parc du Stand – Association des commerçants et artisans de Clisson (ACAC) – convention de mise à disposition – approbation	29	29		
23.03.19	Projet de service – DRAC – demande de subvention	29	29		
23.03.20	Convention avec la Ligue de rugby des Pays de la Loire – approbation	29	29		
23.03.21	Clisson Sèvre et Maine Agglo – compétence « enfance » - convention de mise à disposition de service – approbation	29	29		
23.03.22	Clisson Sèvre et Maine Agglo – compétence « enfance » – convention de mandat – approbation	29	29		

**Décisions prises par le Maire,
Du 17 février au 16 mars 2023
dans le cadre de la délégation confiée par le Conseil municipal**

Monsieur le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, je vous donne lecture des décisions prises dans le cadre de la délégation que vous m'avez confiée par délibération en date du 09 juillet 2020, d'une part,
et, en vertu de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, d'autre part.

N°	Objet de la décision
06-2023	<p><u>CONTRATS - CONVENTIONS</u> Biens communaux – 4 gîtes - « LE MOULIN DE PLESSARD » sis au lieu-dit Plessard sur la Commune de Cugand</p> <p>Signature d'un bail d'occupation à intervenir avec l'association HELLFEST PRODUCTIONS de Cugand (85) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ <i>Cette location est consentie pour la période du 31/05/2023 au 30/06/2023,</i> ✦ <i>La redevance d'occupation se situe à hauteur de 1 944 € pour la période susvisée, à laquelle s'ajoutera le montant des charges « dites récupérables » notamment les charges d'électricité sur la base de 0,25 €/kw.</i>
09-2023	<p><u>CONTRATS - CONVENTIONS</u> Biens communaux – 4 gîtes - « LE MOULIN DE PLESSARD » sis au lieu-dit Plessard sur la Commune de Cugand</p> <p>Signature d'un bail d'occupation à intervenir avec l'association VACANCES ET FAMILLES PAYS DE LA LOIRE de Nantes (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ <i>Cette location est consentie pour la période du 08/07/2023 au 19/08/2023,</i> ✦ <i>La redevance d'occupation se situe à hauteur de 2 021 € pour la période susvisée, à laquelle s'ajoutera le montant des charges « dites récupérables » notamment les charges d'électricité sur la base de 0,25 €/kw.</i>
15-2023	<p><u>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</u> Maison de la Solidarité</p> <p>Signature d'un avenant n°1 au marché public n°2021-28, destiné à la rénovation et à la création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité pour le lot n°4 (couverture bac acier/bardage) attribué à la société BATITECH de Cholet (49) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ <i>Pour un montant de 4 615,69 € HT,</i> ✦ <i>Portant le montant initial du marché de 155 000 € HT à 159 615,69 € HT soit un pourcentage d'écart à +2,978 %.</i>

16-2023	<p><u>CONTRATS - CONVENTIONS</u> Biens communaux – Gîte B et D - « LE MOULIN DE PLESSARD » sis au lieu-dit Plessard sur la Commune de Cugand</p> <p>Signature d'un avenant 3 au bail d'occupation à intervenir avec la société EST GROUP CONSULT LTD dont le siège social est en Bulgarie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ <i>Cette location est consentie pour la période du 01/03/2023 au 31/03/2023 pour les 2 gîtes,</i> ↪ <i>La redevance d'occupation se situe à hauteur de 972 € pour la période susvisée, à laquelle s'ajoutera le montant des charges « dites récupérables » notamment les charges d'électricité sur la base de 0,25 €/kw.</i>
19-2023	<p><u>MARCHE DE SERVICE</u> Eglise de la Trinité</p> <p>Signature d'un marché n°2023-04 relatif à l'exécution d'une mission de diagnostic amiante et plomb dans le cadre de l'opération de travaux de rénovation de l'église de la Trinité avec la société QUALICONSULT de Carquefou (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ <i>Pour un montant initial de 800 € HT.</i>
20-2023	<p><u>CONTRATS - CONVENTIONS</u> Biens communaux – Gîte C - « LE MOULIN DE PLESSARD » sis au lieu-dit Plessard sur la Commune de Cugand</p> <p>Signature d'un bail d'occupation à intervenir avec M. CARRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ <i>Cette location est consentie pour la période du 28/02/2023 au 31/03/2023,</i> ↪ <i>La redevance d'occupation se situe à hauteur de 486 € pour la période susvisée, à laquelle s'ajoutera le montant des charges « dites récupérables » notamment les charges d'électricité sur la base de 0,25 €/kw.</i>
21-2023	<p><u>CONTRATS - CONVENTIONS</u> Terrain communal</p> <p>Signature d'une convention d'occupation du domaine communal à intervenir avec l'association 'L'Écho du Champ de foire' pour la mise à disposition d'un terrain communal :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ <i>Cette mise à disposition gracieuse est consentie à compter de la date de signature de la convention par les 2 parties pour 6 ans, renouvelable une fois par tacite reconduction.</i>
23-2023	<p><u>MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES</u> Groupe scolaire Jacques Prévert</p> <p>Signature d'un avenant 3 au marché n°2021-01 relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du groupe scolaire Jacques Prévert avec CERUR de Rennes (35) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ <i>Pour un montant HT de 1 975 €, soit +2,666 % d'écart introduit par l'avenant.</i>
24-2023	<p><u>CONTRATS – CONVENTIONS</u> Aménagement du territoire</p> <p>Signature d'une convention d'audit et de conseil en ingénierie fiscale pour permettre la diminution de la pollution visuelle avec LEYTON CTR d'Issy-les-Moulineaux (92) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ <i>Pour l'année 2023,</i> ↪ <i>Pour un montant forfaitaire annuel de 8 600 € HT.</i>
27-2023	<p><u>CONTRATS – CONVENTIONS</u> Biens communaux–Cellule commerciale sise au 14 venelle de l'escarpe</p> <p>Signature d'un avenant 2 au bail d'occupation précaire à intervenir avec la SARL MIMA STORE dont le siège social est à Clisson (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ <i>Du 20 août 2023 au 19 août 2024,</i> ↪ <i>Moyennant le paiement d'une redevance d'occupation mensuelle de 697,07 €.</i>

28-2023

MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE

Tivoli

Signature d'un avenant 1 au marché public n°2019-02 ST pour une mission de coordination SPS relative au projet de réhabilitation du Tivoli attribué à la société ESTUAIRE COORDINATION SECURITE de Saint Brévin Les Pins (44) :

↳ **Pour un montant de 980 € HT,**

↳ **Portant le montant initial du marché de 1 680 € HT à 2 660 € HT.**

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été conférés.

Conforme à la lecture faite par M. le Maire
Le secrétaire de séance

A Clisson, le 16 mars 2023



